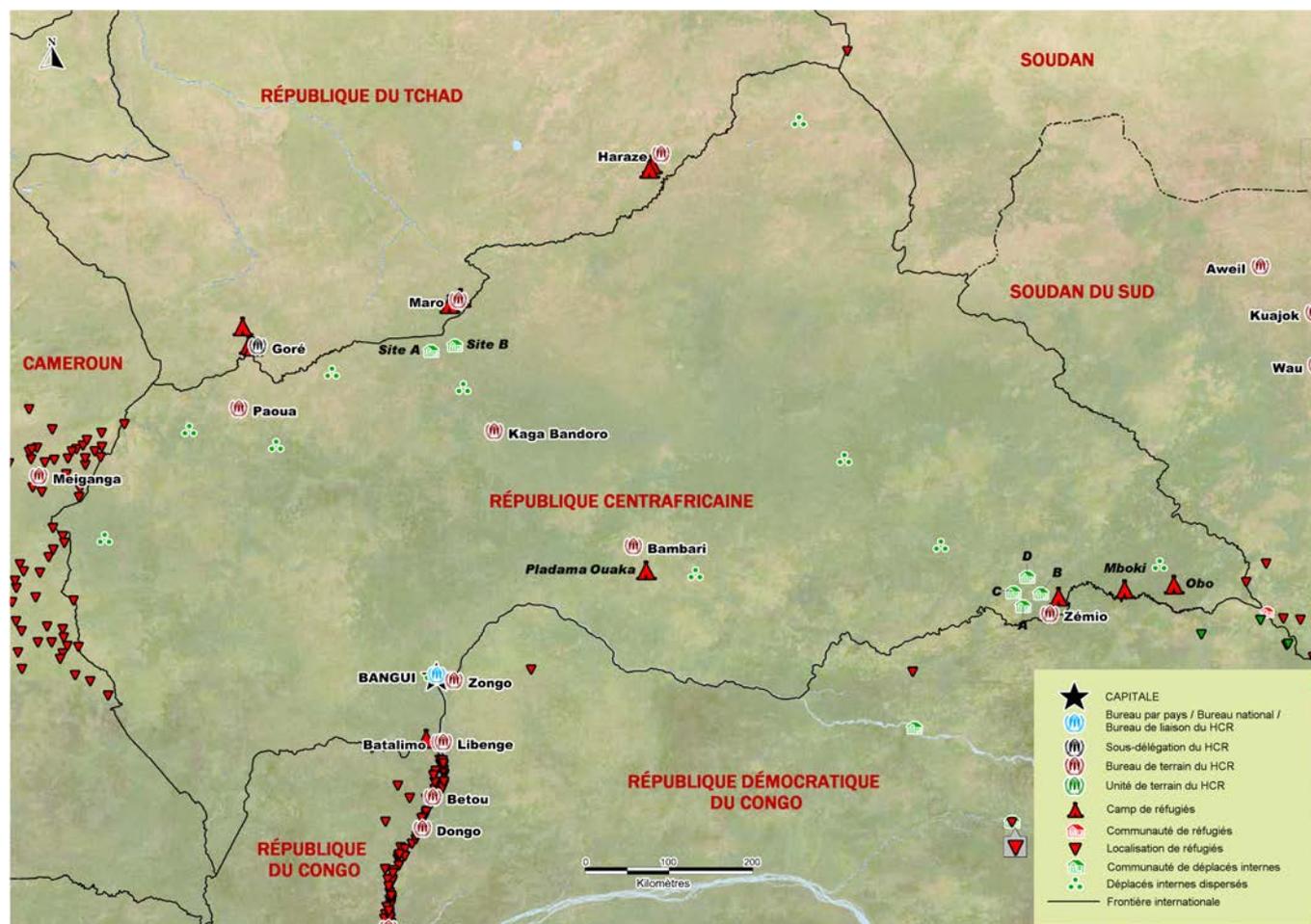


# RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



## Environnement opérationnel

### Contexte

La République centrafricaine (RCA) subit encore les effets des crises politiques et militaires qui se sont succédées pendant de longues années. Les violations des droits de l'homme continuent de susciter l'inquiétude et le pays souffre d'une pauvreté endémique, plus grave encore dans les régions touchées par des conflits. Le haut niveau de chômage persiste. En outre, l'insuffisance des infrastructures pose des problèmes administratifs et logistiques pour la conduite des opérations humanitaires.

La conclusion d'accords de paix avec certains groupes rebelles et la tenue d'élections présidentielles et législatives en 2011 avaient suscité l'espoir que le pays renouerait avec la paix et la stabilité. Cependant, l'insécurité continue de provoquer des déplacements forcés. À la fin du premier semestre 2012, environ 65 500 personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays et plus de 150 000 Centrafricains avaient trouvé refuge de l'autre côté de la frontière, au Tchad et au Cameroun.

En dépit de cette situation précaire, l'attitude de l'État en matière d'asile a été positive. La RCA accueille quelque 18 000 réfugiés, dont quelque 14 000 réfugiés originaires de la République démocratique du Congo (RDC) qui vivent en bonne harmonie avec la population locale, aussi bien dans les zones rurales que dans la capitale, Bangui.

### Besoins

La plupart des réfugiés et des déplacés internes demeureront tributaires de la protection et de l'assistance prodiguées par le HCR, en raison de la grande pauvreté qui sévit en RCA, du taux de chômage massif et de la faiblesse du système judiciaire.

Les déplacés internes, dont la plupart n'ont pu rentrer chez eux en raison de la destruction de leur village, auront besoin d'une aide dans les secteurs des abris, de l'eau, de la santé et de l'éducation. La lutte contre la violence sexuelle et sexiste demeurera une priorité car les pratiques traditionnelles néfastes continuent de mettre en danger les femmes et les jeunes filles. Beaucoup de personnes déplacées n'ont pas accès à la justice, à des conseils juridiques et à des mécanismes non violents de résolution des conflits. De plus, bon nombre de déplacés internes sont exposés à un risque d'apatridie puisqu'ils ne possèdent pas de documents d'état civil ou d'identité.

Les réfugiés urbains qui optent pour l'intégration sur place auront comme précédemment besoin d'une aide pour changer de statut juridique, acquérir la nationalité centrafricaine et obtenir des permis de travail. Le HCR apportera des solutions durables supplémentaires, sous forme de rapatriement librement consenti et de réinstallation, dès lors que cela sera possible.

## Stratégie et activités

Le HCR tirera parti de la générosité de l'État pour promouvoir l'intégration socio-économique et juridique de certains groupes de

## Chiffres prévisionnels pour la République centrafricaine

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Tchad	850	850	700	700
	RDC	12 900	12 900	6 950	6 950
	Soudan	2 220	2 220	2 320	2 320
	Pays divers	340	340	280	280
Demandeurs d'asile	Tchad	910	40	500	40
	RDC	1 890	320	1 050	320
	Pays divers	550	60	350	60
	Pays divers	190	-	20	-
Réfugiés rapatriés	RCA	4 000	4 000	11 000	11 000
Déplacés internes	RCA	65 000	45 000	50 000	35 000
Déplacés de retour	RCA	29 000	7 000	15 000	8 000
Autres pers. rel. de la compétence du HCR	Pays divers	25 000	25 000	80 000	80 000
<b>Total</b>		<b>142 850</b>	<b>97 730</b>	<b>168 170</b>	<b>144 670</b>

réfugiés urbains, en particulier des réfugiés originaires de la RDC, du Soudan et du Tchad. Il mettra l'accent sur la délivrance de permis de travail et le renforcement de l'autonomie afin de soutenir les efforts d'intégration sur place. L'Organisation veillera à ce que les personnes qui relèvent de sa compétence soient traitées de manière juste, efficace et non discriminatoire lorsqu'elles sollicitent une protection et à ce qu'elles reçoivent des documents adéquats. Elle renforcera les capacités de la Sous-commission d'éligibilité et de la Commission de recours, de sorte que l'arriéré de demandes d'asile soit liquidé d'ici la fin de l'année 2013. Les réfugiés désireux de regagner leur pays d'origine recevront une assistance à cet effet.

Le HCR, en étroite collaboration avec son homologue gouvernemental, la Commission nationale pour les réfugiés (CNR), et ses partenaires d'exécution, offrira une protection et des solutions durables à toutes les communautés réfugiées en milieu rural. Il encouragera le rapatriement librement consenti de quelque 6 000 réfugiés congolais originaires de la province de l'Équateur

(RDC), qui vivent actuellement au camp de Batalimo et qui ont peu de possibilités de s'intégrer sur place. Les réfugiés qui n'optent pas pour le rapatriement librement consenti bénéficieront d'une protection et d'une assistance multisectorielle, axée en particulier sur le renforcement de l'autosuffisance.

En raison de l'insécurité qui persistait au Darfour-Sud, il n'y avait guère d'espoirs à la fin du premier semestre 2012 de rapatrier les réfugiés soudanais en 2013. Les résultats de la révision de la stratégie de solutions durables, entreprise par le HCR, ses homologues gouvernementaux et d'autres parties prenantes en 2012, sont attendus. D'ici là, la réinstallation continuera d'être utilisée comme un moyen de protection.

En 2013, en qualité de chef de file pour les modules de la protection et des abris, le HCR intensifiera ses activités de protection et de plaidoyer au profit de quelque 65 000 déplacés internes, moyennant le renforcement de la protection par la présence, la prestation de services juridiques, la promotion de

## Objectifs et cibles prioritaires en 2013

## Processus de protection et documents adéquats

- L'enregistrement des naissances, l'établissement de profils et la délivrance de documents fondés sur l'enregistrement sont assurés.
- ↳ Le pourcentage de personnes qui risquent de devenir apatrides et qui reçoivent des documents individuels passe de 20 à 50 pour cent.

## Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Les risques de protection encourus par les personnes qui relèvent de la compétence du HCR, en particulier la discrimination, la violence sexuelle et sexiste et le recrutement des enfants, sont réduits.
- ↳ Parmi les déplacés internes, toutes les victimes connues de violences sexuelles reçoivent une aide.

## Besoins de base et services essentiels

- Les normes internationales relatives aux abris, à l'énergie domestique, à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène sont respectées.
- ↳ Tous les ménages vivent dans des logements convenables.

↳ Le volume d'eau potable disponible dans les camps est d'environ 20 litres par personne et par jour.

- La malnutrition et l'anémie sont réduites, les principales causes de morbidité et de mortalité sont traitées, et des soins adéquats sont assurés dans le domaine de la santé procréative.
- ↳ Toutes les personnes vivant avec le VIH et le sida reçoivent un traitement.
- ↳ Environ 70 pour cent des personnes relevant de la compétence du HCR ont accès à des services de santé primaire.

## Solutions durables

- Tout le potentiel en matière de retours volontaires est réalisé.
- ↳ Environ 50 pour cent des déplacés internes qui regagnent de leur plein gré leur lieu d'origine bénéficient d'une aide au retour.
- Tout le potentiel en matière d'intégration est réalisé.
- ↳ Environ 10 pour cent des réfugiés urbains sont intégrés sur place.

## Présence du HCR en 2013

□ Nombre de bureaux	6
□ Effectifs totaux	74
Internationaux	11
Nationaux	52
JEA	1
VNU	8
Autres	2

solutions axées sur la collectivité et l'exécution de projets à impact rapide ciblés, destinés à améliorer les moyens de subsistance et à promouvoir la cohésion sociale entre les déplacés internes et les communautés d'accueil.

Dans le cadre de son projet de délivrance de documents, l'Organisation aidera les autorités nationales à distribuer des documents d'état civil et d'identité aux déplacés internes, à des communautés nomades ciblées (comme l'ethnie Fulbé), aux réfugiés qui rentrent spontanément du Cameroun et du Tchad, et aux autres personnes qui risquent de devenir apatrides dans les lieux de déplacement et de retour.

Le HCR accordera également la priorité à la prévention et au traitement de la violence sexuelle et sexiste, en attachant une importance particulière aux accusations de sorcellerie, et assurera la réintégration digne et sûre des victimes.

En ce qui concerne les rapatriés, la stratégie sera centrée en 2013 sur l'accueil de quelque 11 000 Centrafricains précédemment réfugiés au Cameroun et au Tchad, qui bénéficieront d'une aide à la réintégration et recevront des garanties concernant leur sûreté physique et juridique. Cette stratégie vise également à renforcer les moyens de subsistance au sein des communautés de retour et à accroître les capacités d'absorption des communautés d'accueil dans les principales régions de retour.

### ○ *Contraintes*

La situation socio-économique précaire et l'insécurité mettent en péril les résultats

positifs obtenus au fil des ans. Ces problèmes entravent les prestations d'assistance auprès des déplacés internes ainsi que des réfugiés rapatriés et compromettent les possibilités d'intégration sur place des réfugiés congolais.

Les investissements consacrés à la remise en état des structures assurant des services sociaux essentiels, notamment dans le secteur de la santé et de l'éducation, sont minimes. La capacité limitée des autorités à assurer le maintien de l'ordre et l'accès des communautés déplacées et des communautés d'accueil aux droits fondamentaux dans les régions touchées par des conflits pose également un problème important.

## | Organisation et mise en œuvre |

### ○ *Coordination*

Il est peu probable que les conditions qui ont une incidence sur les personnes déplacées et de retour en RCA évoluent en 2013 ; en conséquence, le HCR continuera de mettre l'accent sur le suivi de leur protection et sur l'assistance en leur faveur, tout en accordant la priorité aux programmes de lutte contre la violence sexuelle et sexiste, et contre le VIH et le sida.

En tant que chef de file des modules de la protection et des abris, le HCR travaillera avec des organismes onusiens et d'autres partenaires pour répondre aux besoins des déplacés internes.

Le HCR coopèrera avec l'UNICEF sur les questions liées aux femmes et aux enfants et avec le PNUD dans le domaine de l'état de droit. Le bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en RCA, le BINUCA, dirigera le programme de défense des droits de l'homme.



Session de sensibilisation au problème du VIH et dépistage au camp de réfugiés de Dossey, dans le sud du Tchad.

HCR / T. YAMDJJI

## Informations financières

Le budget du HCR en RCA a connu des augmentations significatives depuis 2007 et en particulier en 2010, lorsque des ressources supplémentaires ont été requises pour répondre à l'afflux de réfugiés en provenance de la RCA, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de déplacés internes. En 2012, le budget a continué à progresser, atteignant 27,8 millions de dollars E.-U. Les besoins financiers du HCR pour 2013, en recul de 15 pour cent par rapport à l'année précédente, s'élèvent à 23,6 millions de dollars E.-U. Ceci permettra à l'Organisation de répondre aux besoins de protection et d'assistance des personnes qui relèvent de sa compétence, sachant notamment que le HCR prévoit de rapatrier les réfugiés centrafricains vivant au Cameroun et au Tchad et de faciliter le retour des réfugiés congolais en RDC.

## Conséquences d'un manque de financement

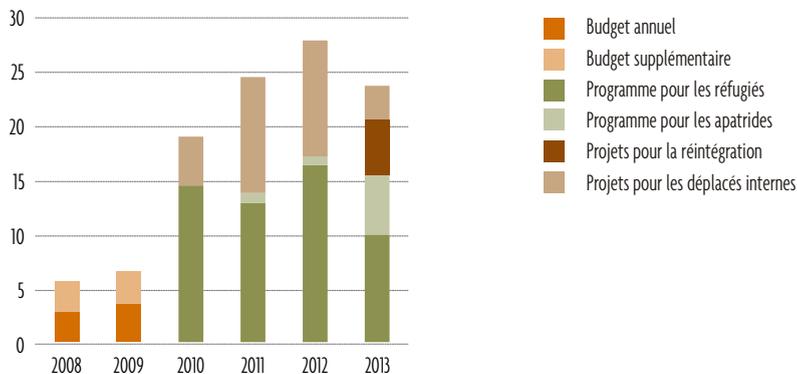
- Le HCR ne pourrait aider les institutions nationales à délivrer des certificats de naissance et à distribuer des documents

d'identité à 65 pour cent des personnes relevant de sa compétence.

- Les personnes qui ont des besoins particuliers, qui représentent 15 pour cent de la population des camps, seraient privées de services d'appui et d'activités éducatives et génératrices de revenus.
- Le HCR ne serait pas en mesure d'entreprendre toutes les campagnes de sensibilisation prévues dans le domaine du rapatriement ou de faciliter le retour de tous les réfugiés désireux de rentrer, en particulier en RDC.
- Les réfugiés centrafricains ayant choisi d'être rapatriés du Cameroun et du Tchad ne recevraient pas d'aide au transport et le contenu du colis de rapatriement serait réduit.
- L'accès des enfants réfugiés à l'enseignement secondaire serait limité, de même que l'accès des adultes et des jeunes aux programmes de renforcement de l'autosuffisance.
- Cinquante pour cent seulement des projets visant à développer les moyens de subsistance des communautés de retour seraient maintenus, ce qui pourrait compromettre la viabilité de leur réintégration.

## Budget du HCR en République centrafricaine 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



## Budget 2013 du HCR pour la République centrafricaine (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>					
Institutions administratives et pratiques	92 611	47 967	0	0	140 579
Assistance juridique et recours	0	0	0	211 044	211 044
Sous-total	<b>92 611</b>	<b>47 967</b>	<b>0</b>	<b>211 044</b>	<b>351 623</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>					
Conditions d'accueil améliorées	35 573	0	0	0	35 573
Enregistrement et établissement de profils	146 969	0	0	0	146 969

## PARTENAIRES

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux

Commission nationale pour les réfugiés  
Comité national permanent pour la protection des personnes déplacées internes

#### ONG

Association AZOUNDANGA  
Association des femmes juristes  
Centre de support en santé internationale  
Conseil danois pour les réfugiés  
Cooperazione Internazionale  
Échelle  
International Medical Corps  
Medical Emergency Relief International  
Triangle génération humanitaire

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux

Cabinet du Premier ministre  
Ministère de l'Administration territoriale  
Ministère des Affaires étrangères  
Ministère de l'Agriculture  
Ministère de la Justice  
Ministère de la Santé  
Ministère de la Sécurité publique

#### Autres

BINUCA  
FAO  
FNUAP  
OMS  
ONUSIDA  
PAM  
PNUD

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Détermination du statut de réfugié	29 188	0	0	0	29 188
Documents individuels	89 429	4 413 499	168 302	0	4 671 230
Enregistrement et documents d'état civil	81 039	1 058 214	151 669	0	1 290 922
<b>Sous-total</b>	<b>382 198</b>	<b>5 471 712</b>	<b>319 972</b>	<b>0</b>	<b>6 173 882</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>					
Protection contre la criminalité	108 372	0	0	0	108 372
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	0	0	242 070	242 070
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	521 898	0	169 512	210 128	901 539
Protection des enfants	127 571	0	0	30 006	157 577
<b>Sous-total</b>	<b>757 842</b>	<b>0</b>	<b>169 512</b>	<b>482 204</b>	<b>1 409 558</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>					
Santé	1 520 230	0	0	0	1 520 230
Santé procréative et services liés au HIV	723 706	0	105 892	99 191	928 790
Nutrition	335 405	0	0	0	335 405
Sécurité alimentaire	259 743	0	0	0	259 743
Eau	268 285	0	0	0	268 285
Assainissement et hygiène	572 227	0	0	0	572 227
Abris et infrastructure	365 182	0	0	559 062	924 244
Accès à l'énergie	13 212	0	0	0	13 212
Articles ménagers de base	635 746	0	0	78 139	713 885
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	208 336	0	0	0	208 336
Éducation	384 966	0	0	0	384 966
<b>Sous-total</b>	<b>5 287 038</b>	<b>0</b>	<b>105 892</b>	<b>736 392</b>	<b>6 129 323</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>					
Mobilisation communautaire	244 147	0	0	0	244 147
Coexistence avec les communautés locales	201 998	0	309 041	249 372	760 412
Autosuffisance et moyens d'existence	332 559	0	265 487	283 494	881 541
<b>Sous-total</b>	<b>778 704</b>	<b>0</b>	<b>574 529</b>	<b>532 866</b>	<b>1 886 100</b>
<b>Solutions durables</b>					
Retour volontaire	1 023 719	0	2 140 248	90 338	3 254 305
Réintégration	0	0	760 433	0	760 433
Intégration	245 393	0	0	0	245 393
<b>Sous-total</b>	<b>1 269 113</b>	<b>0</b>	<b>2 900 681</b>	<b>90 338</b>	<b>4 260 132</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>					
Coordination et partenariats	0	0	0	87 265	87 265
Gestion et coordination des camps	6 606	0	0	0	6 606
<b>Sous-total</b>	<b>6 606</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>87 265</b>	<b>93 871</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	616 941	0	789 487	398 879	1 805 308
Gestion des opérations, coordination et appui	717 544	0	210 089	582 234	1 509 867
<b>Sous-total</b>	<b>1 334 485</b>	<b>0</b>	<b>999 576</b>	<b>981 113</b>	<b>3 315 174</b>
<b>Total</b>	<b>9 908 597</b>	<b>5 519 680</b>	<b>5 070 163</b>	<b>3 121 223</b>	<b>23 619 663</b>
<b>Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012)</b>	<b>16 261 709</b>	<b>825 624</b>	<b>0</b>	<b>10 708 445</b>	<b>27 795 778</b>